Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2023)

Heft: 1

Artikel: Le canton de Vaud durant la Deuxième Guerre mondiale à la lueur

d'Armée et Foyer

Autor: Abetel, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Image de gauche: Droit d'asile? *Nebelspalter* n° 36 du 3.9.1942, p. 19.

Image de droite:

Faire du marché noir c'est être un ennemi du pays. Nebelspalter n° 6 du 10.2.1944, dos de la couverture.

Vaud

Le canton de Vaud durant la Deuxième Guerre mondiale à la lueur d'Armée et Foyer

Lt Marc Abetel

Chef de section, Gren Bat 20

Parcourant le matériel conservé aux Archives Fédérales nous avons tenté de mettre en évidence les particularités de notre canton. On y trouve parfois de manière saisissante les mêmes craintes et interrogations que celles liées aux événements actuels.

Introduction

Le 3 novembre 1939, le général Guisan signait son Ordre d'Armée sur le moral de la troupe, annonçant la création de la Section «Armée et Foyer». Il précisait: «Notre organisation défensive serait insuffisante si elle ne faisait pas appel à l'esprit.»

Si cette composante spirituelle pouvait sembler quelque chose de nouveau, des prémisses existaient, car, quand l'intoxication des populations civiles avait permis à l'Allemagne d'occuper sans coup férir l'Autriche et une partie de la Tchécoslovaquie, il s'était agi de mettre en place une parade contre les idéologies totalitaires: en septembre 1938, une unité était chargée de préparer un programme sur « l'éducation nationale de la troupe en cas de mobilisation » dans le but « d'utiliser les possibilités du service militaire pour développer l'éducation nationale, afin qu'après la mobilisation le soldat rentre chez lui mieux préparé à sa tâche de citoyen. »

Déjà durant le premier conflit mondial un Bureau des



Conférences de l'Etat-major avait été formé avec trois missions: établir le contact entre l'Armée et le peuple, apprendre aux officiers à faire l'éducation nationale de leurs hommes, instruire les officiers eux-mêmes.

L'Ordre d'Armée du 3 novembre 1939 résumait les tâches de la Section:

- «1. Fortifier dans la troupe sa conscience de sa mission et sa foi dans la patrie.
- 2. Contribuer à entretenir chez elle la bonne humeur.
- 3. Resserrer enfin ses liens avec la population civile de telle sorte que l'Armée sente toujours le pays debout à ses côtés.»

L'ordre s'adressait d'abord aux commandants d'unité, pour lesquels il s'agirait non seulement de lutter contre la lassitude due aux périodes d'attente l'arme au pied, mais de prendre conscience que l'accompagnement intellectuel de leurs soldats était aussi une mesure de défense. Cette conception allait mettre du temps à s'imposer. D'une part le système militaire n'était pas conçu en fonction d'une quelconque forme de dialogue, d'autre part il fallait une maîtrise certaine pour faire passer des messages à même de convaincre les interlocuteurs.

Les thèmes abordés correspondaient au cycle de n'importe quelle université populaire telle que nous les connaissons à notre époque. Le bulletin d'Armée et Foyer de décembre 1939 précisait par ailleurs: «Il va sans dire que seuls des conférenciers de nationalité suisse, au surplus d'excellente réputation, peuvent entrer en ligne de compte. Le danger d'espionnage n'est que trop facilement oublié dans ce domaine.»

Initialement, les conférences étaient du ressort du Service des conférences et des loisirs, mais après l'attaque de la Belgique en mai 1940, le chef de la Section avait dû en préciser l'orientation: « Dès maintenant, la Section devra faire passer les loisirs à l'arrière-plan et consacrer ses efforts à l'éducation nationale. » Plus tard, le Général prendra la décision de créer un Service spécial des conférences dont les objectifs seront plus particulièrement de parer aux mouvements de lassitude, de relâchement ou de défaitisme dus à une information inexacte.

Au fil des relèves il fallut adapter le fonctionnement de cette structure qui ne devait plus seulement répondre à

RMS+ N° 01-2023

des besoins immédiats, alors qu'on constatait en parallèle la nécessité d'assurer le lien avec la population par la connaissance de ses aspirations profondes.

Fonctionnement d'Armée et Foyer

Des Officiers auprès de la troupe furent formés, des Plans de causeries étant régulièrement rédigés à leur intention. Quoique répondant à des besoins militaires, le nom même de la Section indique le lien de ses activités avec la population: dans ces quelques pages c'est surtout à son rôle auprès des civils que nous allons nous intéresser.

Les tâches de la Section sont décrites avec précision dans les lettres avec ses correspondants vaudois. Ainsi a-t-elle pour mission de «faire des sondages dans l'opinion publique et veiller aux bruits qui courent risquant de compromettre notre neutralité et notre politique intérieure ». Le 7.6.1943, S. de Charrière — membre du Service Complémentaire Féminin (SCF) — précise: «Ce travail est surtout une affaire d'influence morale, d'attitude, de lutte contre tout ce qui peut nuire au moral de la population, contre les faux-bruits, etc » car, soulignera un correspondant le 30.4.1945, «La guerre, les Russes, l'assurance vieillesse, le popisme [sic], il faut se faire une opinion ».

Les correspondants civils

Des séances de formation furent organisées pour mettre sur pied un réseau le plus dense possible de correspondants civils: étaient souvent présents parmi ceux-ci des instituteurs, de petits industriels, des membres d'exécutifs communaux, des officiers n'étant plus astreints au service.

Leurs tâches étaient clairement définies, comme c'est le cas dans la lettre adressée par la SCF de Charrière à une personne faisant acte de candidature et dont nous reprenons les éléments ci-dessous.

Une équipe était formée dans chaque district et les membres la composant se répartissaient les localités de celui-ci; ils

- Assuraient l'encadrement de la population lors de cours d'information destinés aux associations constituant le tissu civil du pays ou en réponse à des demandes particulières: ainsi en fut-il même pour des classes d'écoliers. Le correspondant responsable de la localité fournissant « les noms pour son village ou son hameau, l'équipe de district n'a plus éventuellement qu'à trier, faire quelques adjonctions ou suppressions et faire parvenir le tout au détachement romand. »
- Recevaient les lettres spontanées de citovens.
- Répondaient aux demandes de renseignements de la Section soumises à intervalles réguliers souvent sous forme de questionnaires. Dans les courriers adressés à l'antenne romande ils s'identifiaient chaque fois en décrivant leur entourage, plus précisément le milieu socioprofessionnel dans lequel ils évoluaient et dont ils estimaient pouvoir identifier les craintes et les aspirations: ainsi, à titre d'exemple, un instituteur de L'Isle rappelait son environnement agricole.

Les participants étant en bonne partie des civils, malgré que la liste des invitations eût fait l'objet d'un contrôle, certains pouvaient faire preuve d'animosité à l'égard de l'Armée. Ainsi un instituteur, s'étant plaint à la Section d'une présentation faite par le lt-col Cornaz, le 4.10.1942 est qualifié par ce dernier d'« antimilitariste notoire contre qui l'Etat a dû autrefois prendre des sanctions. »

Armée et Foyer dans le canton de Vaud

L'antenne romande d'Armée et Foyer à Lausanne était sous la responsabilité de R. Lalive d'Epinay qui répondait personnellement aux demandes les plus délicates, en référant en cas de besoin à l'Adjudance générale de l'Armée dont dépendait la Section.

Craintes et soucis des Vaudois

L'examen des échanges de correspondance avec la Section nous a permis de préciser les appréhensions des Vaudois:

- L'intervention soviétique;
- La progression du Parti Ouvrier Populaire;
- · Les internés;
- La création de l'AVS;
- Le ravitaillement;
- La situation de l'agriculture;
- L'après-guerre.

L'intervention soviétique

Mentionnée à douze reprises sous une forme ou une autre, la proximité de l'Armée Rouge en 1945 suscite des espérances chez certains mais la crainte de beaucoup d'autres. Alors qu'il y en a qui souhaitent l'arrivée des Russes, d'autres sont inquiets de les voir atteindre notre frontière orientale. La solution des problèmes sociaux pourrait être liée à l'avancée des Russes, une idée qui se fait jour non seulement dans les milieux ouvriers: elle apporterait «la solution pour les questions sociales, la fin de la lutte des classes. » Mais tandis qu'il y en a qui souhaitent l'arrivée des Russes, d'autres manifestent des craintes concernant leur présence. Plus pragmatiques, il y a ceux relevant l'absence de relations diplomatiques avec l'Union soviétique – « Un certain malaise s'est emparé de la population à la suite du refus public des Soviets de renouer des relations diplomatiques avec la Suisse » – et qui s'inquiètent de nos rapports avec celle-ci une fois le conflit terminé.

Une lettre du 27.4.45 est plus explicite: « Les milieux ouvriers, parti Nicole & Cie, vitupèrent avec force contre le Conseil Fédéral qui n'a pas su (ou voulu) reprendre des relations normales avec la Russie!! » Certains « sont convaincus que les Russes un jour ou l'autre viendront en Suisse, par la force des armes! »

La progression du Parti Ouvrier Populaire (POP)

Ouverte à tous, réussissant à conserver la confiance de la population grâce à la présence dans ses rangs de collaborateurs civils issus souvent de milieux syndicaux ou apolitiques, la Section sera le réceptacle de commentaires et d'appréciations les plus divers. RMS+ Nº 01-2023



Le Commandant en chef de l'Armée

Quartier Général de l'Armée

Ordre d'Armée

Objet: Le moral de la troupe

Il ne suffit pas que nos hommes soient bien instruits et physiquement entraînés. Il faut encore malgré la longueur du temps où ils seront maintenus sous les drapeaux, malgré leur séparation vee leur familie et leur métier, ils conservent in moral élevé, fait de courage souriant et de con-nce, exempt d'incertitude comme de découragement.

A cet effet, l'ai chargé l'Adjudant général d'organiser un service (522 section) intitulé «Armée et Foyer», dont la tâche se résume ainsi:

1. Fortifier dans la troupe la conscience de sa mission et sa foi dans la patrie.

2. Contribuer à entretenir chez elle la bonne humeur.

3. Resserre enfin ses liens avec la population civile de telle sorte que l'Armée sente toujours le Pays debout à ses côtés.

J'ai constaté avec satisfaction que, depuis le début du service actif, de nombreuses initiatives visant à divertir les soldats, à les instruire et à les stimuler, ont été prises dans divers corps de troupes. La 52 section de l'Adjudance générale s'emploiera à servir ces initiatives et à en susciter de nouvelles. Aux commandants d'unités, responsables en premier lieu du moral de leurshommes, elle fournira des idées, du personnel et des moyens.

Pour exécuter son programme, la 5^{mt} section aura recours à la radio et au cinéma, à musique, au chant, au théâtre, aux conférences et aux sports. Elle cherchera dans la troupe emême les collaborations nécessaires; elle aura également recours aux bonnes volontés des civils s'affirment déja nombreuses.

s'affirment déjà nombreuses.

J'estime indispensable d'établir une distinction entre les conférences de caractère instructif, qui exigent un effort soutenu d'attention, et les manifestations purement récréatives. Les premières seront données pendant les heures de travail, les secondes pendant les heures de travail, les secondes pendant les houres de travoir et les representants de distraire.

Enseigner ne vent pas dire imposer des théories, mais éveiller la pensée et la nourrir. D'une façon générale, il finuler principalement exposer aux hommes, par des exemples concrets, la réalité physique et chinque de la Suisse, les gloires de son passé, ese traditions militaires; exalter ses héros, ses artistes et ses savants; montrer le degré de civilisation humaine où elle est parvenue et définir sa vocation dans le monde. Ainsi fera-t-on saisir à la troupe la valeur des biens qu'elle devra peut-être défendre les armes à la main. Ainsi donnera-t-on à notre service actif sa signification totale.

ale.

La 5 º section ne procédera pas de façon burcaucratique et impérative, mais s'inspirera d'un rit de compréhension et de camaraderie. Elle tiendra compte de nos diversités particulières, base notre unité nationale. Demeurant en liaison avec les E. M. de C. A, et de Div., au mour et de de de diversités particulières, base notre unité nationale. Demeurant en liaison avec les E. M. de C. A, et de Div., au mour etideres spécialement désignés qui la renseigneront sur les besoins de la tronpe et les suggestions chefs, elle s'efforcer d'autre part d'assurer le contact entre l'armée et l'arrière, de laçon à siper d'avance tout risque de malentendu et à maintenir vivantes et agissantes les sympathies

En cette époque de notre histoire, toutes les forces de la Suisse doivent être mobilisées, les forces morales au même titre que les matérielles. Notre organisation défensive serait insuffisante si elle ne fiaisit pas appe là l'epstri. J'attire l'attention des chefs, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, sur la nécessité d'instruire les intelligences et d'élever les cœurs qui leur sont confiés.

Distribution:

à tous les commandants jusqu'à l'unité,
aux troupes directement subordonnées, par
l'intermédiaire des groupements de l'E.M.A. Pour publication dans la presse : à la Section "Presse et Radio".

au Chef de l'état-major général de l'Armée, aux groupements, groupes, sections et services de l'état-major de l'Armée, au D. M. F.,

aux Autorités militaires cantonales

Des voix à la sensibilité apparemment bien ancrée à gauche se font entendre; on lit dans une lettre du 20.12.43: « Qui payera les pots cassés: c'est encore le petit ouvrier», tandis qu'une missive du 4.4.1944 dénonce les capitalistes.

Mais c'est en réalité la crainte du communisme qui est omniprésente: dans sa lettre du 26.4.45 un correspondant évoque l'aversion du bolchévisme chez les paysans, tandis que le 1.5.45 on souligne la peur du communisme dans les milieux aisés.

D'ailleurs, pour d'autres, Berne avait déjà cédé à cette menace comme on le déduit d'une des réponses à un questionnaire de la Section: la décision du Conseil fédéral sur le prix du lait aurait été prise par crainte du prolétariat.

On dénonce la montée du communisme bien que, par l'«éclosion d'idées qui ne sont pas de chez nous», liton le 15.1.1945, cette doctrine nous soit étrangère. Elle débouche sur la naissance du POP, le popisme comme on l'écrit de Cossonay le 30.4.1945. En application d'un schéma récurrent, le vote en sa faveur s'explique par le mécontentement de la population: dans sa réponse du 1.5.1945, un correspondant estime que le maintien des troupes aux frontières aurait incité à voter popiste. A Montreux le 24.4.1945 on était plus explicite encore: «Le succès des communistes aux élections vaudoises est attribué aux décisions des autorités militaires: appréciation entendue (...) de la bouche même d'officiers supérieurs, » ce que confirme presque mot pour mot un autre rapport écrit à la même date et toujours de Montreux : « appréciation entendue plusieurs (...) fois ces dernières semaines, de la bouche même d'officiers supérieurs.»

Les internés

Déjà à l'époque le problème des internés suscitait des interrogations de toutes sortes, autant quant à leur présence et à l'accueil leur étant réservé, qu'en ce qui concerne leur comportement.

Si pour une frange de la population ils suscitent la méfiance, il est aussi des personnes qui s'inquiètent de la manière dont ils sont traités.

Cette méfiance est généralement motivée par les avantages qui leur seraient accordés au détriment de la population locale.

Ayant pris des informations à Berne, en date du 15.2.1944 R. Lalive d'Epinay rassure un correspondant curieux de savoir si les réfugiés reçoivent plus à manger que les Suisses eux-mêmes. De même, le 12.5.1944 l'Adjudance devra recadrer un correspondant concernant les rations mais surtout le travail des réfugiés: alors qu'on se plaint qu'ils ne font rien de la journée, elle rétorque que 65% de ceux-ci sont occupés.

Le 15.11.1944 c'est le titulaire d'un magasin d'alimentation de Vevey qui affirme avec insistance que « le public est

outré de la manière dont ces gens se conduisent (...) le 90% des Suisses ayant à faire [sic] avec ces internés et réfugiés en sont écoeurés.» Au-delà de leur attitude, il demande «Pourquoi voyagent-ils à demi-place sur le funiculaire [du Mont-Pélerin], les trains et les bâteaux; pourquoi vont-ils à demi-tarif à la plage, au cinéma...» Il s'indigne, sans pouvoir vérifier l'exactitude de son propos - reconnaît-il -, que certains réfugiés puissent suivre gratuitement les cours à l'Université, bénéficiant là aussi de billets à demi-tarif pour s'y rendre. Après avoir contacté les CFF, la Section répond le 5.12.1944, indiquant toutefois que les compagnies privées peuvent agir à leur guise: «Pour leurs déplacements commandés, les internés voyagent avec des bons de transport spéciaux, mais ils paient toujours place entière pour les voyages qu'ils entreprennent lors de leurs congés et pour leur plaisir.»

A un correspondant soulignant le 7.6.1944 le problème d'internés yougoslaves pour lesquels n'est prévue aucune occupation, la Section répond qu'on les mettrait alors en concurrence avec nos travailleurs. Signalant les internés qui, sans surveillance, déambulent en ville de Nyon, un autre se voit répondre qu'on ne dispose pas de personnel – civil ou militaire – qui puisse être chargé de cette tâche. La correspondance classée dans le dossier Vevey, comme par exemple le 15.11.1944, évoque les relations difficiles avec de nombreux internés – souvent fortunés – logés dans les hôtels de la région.

La Section a fort à faire pour rassurer les nombreux intervenants. Comme nous l'avons écrit, des gens bien intentionnés se soucient aussi du sort des internés. Ainsi à Morges où, le 5.9.1942 on s'inquiète des bruits sur l'expulsion des réfugiés; le 18.4.1945 un autre correspondant de la même ville signalera avoir entendu parler de prisonniers russes maltraités. Si c'est le cas, le 2.5.1945 on précise depuis Vevey: «La question des internés russes est également importante. On prétend que maintenant, soit depuis les victoires russes, les internés sont bien traités (...) par contre les premiers internés russes n'ont pas été traités sur le même pied que ceux des autres nations. Les démentis me paraissent insuffisants, ils devraient être plus précis. »

Laissons un avocat lausannois, Me Lilienfeld, conclure le 26.4.1945: « ... il serait bon d'informer la population sur certains sévices moraux infligés à nombre de réfugiés dans notre pays, sans distinction d'ailleurs de race ou de nationalité. »

La création de l'Assurance vieillesse et survivants (AVS)

A dix-neuf reprises l'AVS fait l'objet de commentaires provenant de tout le canton; peut-être un peu plus des villes ou localités industrialisées que des campagnes. Trois mentions sont relevées à Cossonay — dont l'expression des craintes chez les ouvriers des Câbleries quant aux réformes prévues dans l'après-Guerre — d'autres de Lausanne à cinq reprises.



En attendant l'AVS.

Dis papa, qu'est-ce donc que l'Assurance Vieillesse? Une belle et bonne chose fiston. Mon père en parlait déjà. Et qui donc lui en avait parlé? Son grand-père, fiston, son grand-père. Nebelspalter n° 16 du 20.4.1944, p. 6

A l'approche des Soviétiques. L'enfant d'un ton combatif: Vous sentez-vous menacé par moi? Nebelspalter n° 46 du 16.11.1944, p. 1.



RMS+ N° 01-2023



Vieux proverbe.

Il ne fait pas bon manger des cerises avec de grands messieurs *Nebelspalter* n° 47 du 23.11.1944, p. 4.

Sur le rationnement du gaz.

C'est juste de ne pas utiliser les gaz pendant la guerre – mais il n'était pas prévu que ce serait de cette façon. Nebelspalter n° 10 du 8.3.1945, p. 5.



Si un correspondant d'Yverdon redoute la lenteur du processus, à Lausanne on souligne «La méfiance ancrée et perpétuelle qui agite nombre de gens soi-disant bien pensants à la perspective de réalisations sociales»; pour des motifs tout autres cette méfiance est partagée par les milieux ouvriers auxquels sont prêtés les propos suivants: «On nous a eu(s) et on nous aura avec l'Assurance-Vieillesse, car nous savons que cette assurance vieillesse sera insuffisante, que ce sera une invitation officielle à l'aumône, etc., etc. Dès lors pourquoi nous contester le droit de porter nos espoirs vers l'URSS ou le capital est au service du travail, etc., etc. »

Le ravitaillement

Ingénieur agronome auprès de l'Office fédéral de l'alimentation, R. Lalive d'Epinay était particulièrement bien placé pour répondre aux questions sur le ravitaillement et l'agriculture.

A au moins douze reprises des commentaires portent sur le ravitaillement, non tant sur des récriminations quant au fait qu'il serait défaillant, que sur des questions sur l'un ou l'autre point précis.

Diverses pénuries sont évoquées: le problème des besoins en sucre; le manque de pommes de terre en ville de Lausanne qui suscite une réponse directement de Berne; le rationnement du gaz est mentionné dans six rapports d'activité adressés à la Section entre février et avril 1945.

Mais la situation ne serait pas si critique à la lecture d'un commentaire désabusé qui parle de « gens qui n'ont rien compris du tout aux difficultés que nous rencontrons » : de ces soucis de ravitaillement «naissent des critiques absurdes et un journal aussi abject que malfaisant « La Voix Ouvrière » ne se fait pas faute d'entretenir cet état d'esprit déplorable... »

La situation de l'agriculture

Dans un canton majoritairement agricole il allait de soi que de nombreux aspects de cette activité seraient évoqués, passant du prix des produits aux engrais nécessaires à leur production, à la main-d'œuvre en charge de leur manutention et à la situation en découlant pour les milieux concernés.

A au moins quatre reprises les engrais sont évoqués dans la correspondance.

Le 9.10.1942, R. Lalive d'Epinay donnait diverses précisions sur les quatre types d'engrais utilisés, l'Allemagne nous fournissant les engrais potassiques avec en contrepartie la remise de produits agricoles suisses.

La baisse des prix est un souci souvent évoqué dans les réponses aux questionnaires de la Section, des correspondants soulignant le problème posé par le prix du lait. Le personnel agricole — sa disponibilité et son recrutement — est aussi un des soucis majeurs du monde paysan: toujours dans la crainte d'une nouvelle mobilisation, les agriculteurs cherchent à obtenir des congés et des dispenses pour ceux de leurs collaborateurs qui sont déjà sous les drapeaux. Le sujet est d'importance et R. Lalive d'Epinay ne peut y répondre qu'après avoir soumis le cas à Berne. La peur de l'ordre de marche est partagée par tous ceux qui ont la responsabilité d'une entreprise: « Pour celui qui est astreint au service militaire, il y a constamment la hantise de l'ordre de marche, qui l'oblige à tout abandonner alors que le travail presse à l'atelier » écrit-on de Lausanne le 25.4.1945.

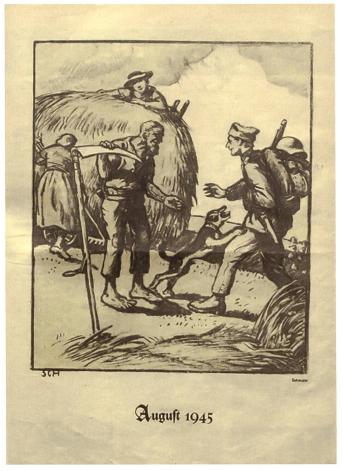
Même si le problème des rapports entre agriculteurs et consommateurs est évoqué, ce n'est qu'à Lausanne – qui paraît bien éloignée des problèmes quotidiens représentés par la tenue d'un domaine -, que dans deux lettres du 25.4.1945 nous avons relevé des reproches faits aux agriculteurs: «La critique de la ménagère se porte (...) principalement sur la cherté des produits maraîchers (...) les prix exorbitants d'une salade, ou d'un peu de légume, la mettent en grippe contre le producteur, et elle trouve injuste que la campagne qui vit avec beaucoup moins de soucis, de privations, que le citadin, profite de la situation pour exagérer les prix. » Le même jour, toujours de Lausanne: « Il est facile de se représenter les sentiments d'amertume des gagne-petit [sic] qui luttent avec peine pour la vie depuis de nombreuses années. Ils constatent que d'autres classes de la population (commerçants et agriculteurs) sont souvent bien loin de supporter le même fardeau et réalisent même des bénéfices.»

L'après-Guerre

Dans la mesure où de nombreuses lettres remontent à 1945, l'après-guerre y tient une part significative. Plusieurs commentaires portent sur le sort des paysans et sur l'avenir de l'agriculture, qu'il s'agisse de la crainte que les prix agricoles ne baissent après la fin du conflit ou du manque de main d'œuvre: relevons que même si les hommes ne seront plus sous les drapeaux et donc à nouveau disponibles pour la gestion des domaines, on appréhende le fait que la main d'œuvre représentée par les internés ne sera plus présente.

Pessimiste, un correspondant appréhende une sorte de faillite générale accompagnée de troubles au moment où la Suisse aura échappé à la menace d'une guerre.

Des craintes politiques d'une autre nature sont formulées par le même auteur quand il se demande comment on échappera à l'emprise de l'Etat devenu tout puissant du fait des pleins pouvoirs et des ordonnances de l'économie de guerre. Un avocat lausannois précise: « la disparition progressive de la liberté individuelle et le développement effarant d'un fonctionnarisme totalitaire font l'objet de nombreuses critiques. » A Montreux, le 24.4.1945, on réitère la « crainte de voir nos institutions démocratiques et proprement helvétiques (...) disparaître pour laisser place à un système politique basé sur la centralisation, le fonctionnarisme et l'oppression des minorités linguistiques. »



Le retour aux champs. *Nebelspalter* n° 35 du 30.8.1945, p. 13.

Les territoriaux rajeunissent. Nebelspalter n°18 du 3.5.1940, p. 12.



58 RMS+ N° 01-2023



En l'absence du chef de famille.

Et, petit, une des missions du jeune soldat est d'aider la maman dans ses tâches difficiles.

Nebelspalter n°29 du 19.7.1940, p. 15.

Le chemin du retour.

Ce serait une belle chose si nous pouvions emporter l'esprit de camaraderie avec nous.

Nebelspalter du n°39 du 20.9.1940, p. 3.



Conclusion

Souvent, le fonctionnement de la Section a été critiqué dans la mesure où il aurait permis de contrôler nos concitoyens, et pourtant, comme l'écrivait un des correspondants, « Le Vaudois, Dieu merci, n'est pas un Allemand » ; il n'est pas besoin de parcourir les Meldungen aus dem Reich pour constater que les correspondants d'Armée et Foyer n'avaient rien à voir avec les informateurs allemands qui renseignaient le Service de sécurité du Reich avec des conséquences bien plus funestes.

Nous avons ici la principale source de témoignages individuels pour cette période, clichés instantanés du ressenti de toute une population dont, sans Armée et Foyer, les sentiments intimes et spontanés auraient été oubliés à tout jamais, fussent-ils futiles ou manquant parfois de recul aux yeux de censeurs actuels bien plus redoutables que la censure d'alors.

Sous l'éclairage de cette intense correspondance, les moments dramatiques que nous vivons devraient nous faire réaliser que la menace est omniprésente et la population une nouvelle fois bien mal préparée: méconnaissant les événements vécus il y a plus de huitante ans, alors qu'ils voudraient soudain participer à une grande alliance défensive, les mêmes individus continuent de réclamer une Suisse sans armée ou, par leur attitude, persistent à retarder la mise sur pied d'une défense crédible.

L.A.

Pour en savoir plus

Lasserre, André, *La Suisse des années sombres*, Lausanne, Payot, 1989.

Lindt, August, Le temps du hérisson. Souvenirs, 1939-1945, Carouge, Editions Zoé, 1995.

Ziegler Roland, *Histoire de la Section Armée et Foyer*, exemplaire dactylographié, Berne, 1946.

A quand le jour « D » ? Il est naturellement fait allusion à la Démobilisation. *Nebelspalter* n° 30 du 27.7.1944, p. 22.

